

RAPPORT DE JURY EDS ARTS PLASTIQUES – BACCALAUREAT SESSION 2024

I Partie orale de l'épreuve : pratique et culture plastiques

Organisation générale de l'épreuve

Le centre d'examen est le lycée du candidat ou un lycée proche de son établissement. L'épreuve se déroule dans une salle de cours neutralisée, afin de garantir des conditions d'accueil identiques dans chaque centre. Un espace d'attente est prévu pour les candidats convoqués le matin ou l'après-midi. Le jury est composé de deux professeurs d'arts plastiques, dont au moins un enseigne la spécialité. La durée de l'épreuve est de 30 minutes (10 minutes d'exposé maximum, et le temps restant d'entretien) + un temps de préparation/installation de 10 minutes maximum.

Entrée en salle de passation

Le candidat se présente muni de sa carte d'identité, de sa convocation papier, de ses travaux (au nombre de quatre maximum), tous visés par le tampon de l'établissement et la signature du professeur, ainsi que de son dossier, son carnet de travail et d'une copie de sa fiche de synthèse.

A noter : une série est considérée comme une seule production

Durant un temps maximum de dix minutes, le candidat installe ses travaux et dispose son carnet de travail et son dossier à vue, de telle sorte que le jury puisse les consulter aisément au cours de la séance. C'est au cours de ces mêmes dix minutes qu'il présente aux membres de jury, si besoin, ses travaux sur format numérique (vidéo...). Le candidat doit anticiper et préparer en amont les modalités de présentation et d'accrochage de ses travaux (Détails 1 et 2).



Détail 1 : utilisation de tables.



Détail 2 : utilisation du mur, du sol et d'une table.

Le jury a parfois regretté l'absence de questionnement concernant la *présentation*, pourtant axe majeur des programmes le lycée (productions accrochées de travers, collages et découpes peu soignés, travaux déroulés maintenus dans les coins par une trousse...).

A noter :

- L'usage du téléphone portable est interdit, même en mode Avion ;
- Il n'est pas possible d'accrocher au plafond.

Un grand ilot central permet au candidat de disposer des travaux bidimensionnels et/ou tridimensionnels, ainsi que son ordinateur ou sa tablette (s'il présente des travaux sur support numérique). Il peut aussi déplacer les tables à sa convenance, utiliser le sol ou les murs (l'usage de la pâte à fixer est tolérée), à condition de ne pas détériorer les surfaces.

A noter :

- Aucun matériel numérique n'est mis à la disposition des candidats par le centre ;
- Le candidat doit anticiper tout problème technique en effectuant des captures d'écran visées par l'établissement et le professeur.

Exposé

Au cours de l'exposé, le candidat explicite sa démarche en l'articulant à **un axe de réflexion** ou **parti-pris** ou **fil conducteur** choisi en fonction de la nature de son projet personnel. Il peut aussi exposer sa réflexion sous forme d'un questionnement (**problématique**). Ce temps de parole doit permettre au candidat de témoigner de son engagement, de sa sensibilité, et de la cohérence de l'ensemble présenté. Les travaux présentés s'ancrent dans le champ de l'art passé ou contemporain et s'appuie sur des références artistiques et culturelles maîtrisées et reconnues. Le jury constate une approche plus sensible et personnelle des œuvres vues en vrai par le candidat ou qui ont fait l'objet d'un véritable travail de recherche. D'une manière générale, le propos théorique voire conceptuel soutenu doit entrer en adéquation avec les travaux dans leur forme matérielle et empirique (format, choix des matériaux, supports, couleurs, formes...) et ne pas être « plaqué » de manière artificielle.

Lors de l'exposé comme lors de l'entretien, le candidat doit mettre à profit le vocabulaire spécifique.

A noter :

- Tatouage, jeux vidéo, cartoons, films fantastiques, *heroïc fantasy*... **ne sont pas des axes de réflexion plasticiens** mais des thématiques générales. Si le candidat choisit de travailler sur une thématique personnelle, il doit impérativement la relier à un questionnement plasticien. Attention aussi aux dessins tels que le dauphin ou la licorne qui, sans un contexte et un questionnement conceptualisé et référencé, peuvent sembler « mièvres » et

hors propos. Le dessin stéréotypé, s'il est traité par le candidat, doit être questionné ;

- L'ordre de présentation des travaux et les modalités de présentation des travaux doivent être justifiés au regard du projet ;
- L'exposé, pensé est présenté de manière fluide, doit éviter de se référer aux « sujets » ou « incitations » du professeur », même s'ils ont pu servir d'assise et guider la réflexion du candidat au cours de l'année scolaire ;
- Les références artistiques ne sont pas seulement citées, mais mises en perspective afin d'éclairer et approfondir le propos. Le candidat doit être capable d'identifier la nature des images qu'il présente (œuvre, document, trace...).
- La présentation des travaux ne peut se limiter à une simple description : elle est le point de départ d'une réflexion singulière qui fait émerger des idées ou des concepts plasticiens ;
- Les installations évoquées, réalisées au cours de l'année scolaire, doivent être restituées à travers différents supports possibles : maquette, photo, vidéo ...

Entretien

L'entretien permet de lever les doutes et de répondre aux questionnements du jury. Quelques exemples de questions posées par le jury : pourquoi ce protocole ? / Avez-vous modifié votre manière de filmer entre le début et la fin du tournage ? / Pourquoi avoir donné ce titre ? Quels sont les artistes qui vous intéressent ou vous influencent ? Les travaux produits en binôme ou en groupe doivent faire l'objet d'un questionnement particulier : le candidat explique et justifie la répartition des tâches et l'organisation choisie.

A noter :

- Le carnet de travail doit donner à voir les pistes et recherches, poursuivies ou abandonnées, au cours de l'année. Le jury peut interroger le candidat sur son carnet de travail ou son dossier (même si ceux-ci ne sont pas notés) ;
- Le processus de réalisation est parfois le sujet même : le dossier permet alors de restituer la dimension préparatoire voire exploratoire de la démarche. C'est pourquoi celui-ci doit être élaboré au fur et à mesure de la réalisation plastique et non *a posteriori* (il peut être constitué de maquettes, schémas, croquis, photos, vidéos...).

II Épreuve écrite : Culture plastique et artistique

1ere Partie : Analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique

Après analyse des termes et des documents du corpus, le candidat doit construire et poser un questionnement articulante au moins deux des œuvres du corpus. Le candidat doit être attentif à la syntaxe et à l'orthographe.

A noter :

- La grande majorité des copies est structurée selon un plan qui articule différentes parties autour d'un **axe de réflexion** formulé dès l'introduction. Cependant, cet axe de réflexion est parfois trop artificiel, c'est-à-dire insuffisamment en lien avec le corpus, et délaissé dans le développement ;
- Le jury note la présence récurrente de références extérieures au corpus et aux œuvres étudiées dans la cadre du programme limitatif. Cependant, ces références ne sont pas toujours articulées, ni même décrites ou analysées dans leur dimension plastique ;
- Le « processus créatif » ne doit pas être réduit à des étapes de travail stéréotypées, mais faire l'objet d'une analyse fine permettant une meilleure compréhension des modes de pensée en acte ;
- Les croquis (non obligatoires) ne doivent pas être de simples « copies » des documents mais apporter de nouveaux éléments de compréhension.

2eme partie

Sujet A : Commentaire critique d'un document sur l'art

Après lecture et analyse de l'extrait de texte et des termes du sujet, le candidat doit proposer une articulation entre les grands axes de réflexion du texte et les questions que suscite la consigne. Le commentaire critique doit proposer une articulation entre les idées dégagées à la lecture du texte et des références artistiques et culturelles personnelles.

A noter :

- Le jury constate trop souvent l'absence d'extraits du texte, ou bien l'usage excessif de la paraphrase ;
- Il encourage le candidat à prendre une distance critique vis-à-vis du texte et à énoncer un avis nuancé, étayé par des extraits de texte contextualisés.

Sujet B : Note d'intention pour un projet d'exposition

Après lecture de la consigne et des conditions de l'épreuve, le candidat doit réfléchir à un projet d'exposition utilisant une œuvre du corpus. Les modalités d'exposition ne doivent pas porter atteinte à l'intégrité de l'œuvre.

A noter :

- Le candidat doit prendre en compte **la consigne** dans son projet d'exposition ;
- Le dispositif d'exposition souvent stéréotypé (*white cube*) doit être interrogé et justifié, quel que soit le parti-pris ;

Conseils pour une bonne prise en charge des deux parties du sujet

1 ^{ère} PARTIE
Bien lire le sujet. Surligner les mots importants
Noter la définition des mots importants sur le brouillon. Ex : « Représenter c'est présenter quelque chose une seconde fois ». Élargir sa réflexion en précisant ce que ces mots ne sont pas (ex : la <i>représentation</i> n'est pas la <i>présentation</i> , puisqu'il y a dans le préfixe <i>Re-</i> l'idée d'une réitération)
Bien observer les reproductions des œuvres du corpus
Dégrafer le document pour garder les images sous les yeux et l'axe du sujet sous les yeux
2 ^{ème} PARTIE
Sujet A
Surligner les mots importants sur le document Répondre aux questions : qui, quand, quoi, où, pourquoi, comment ? Noter d'emblée toutes les réflexions personnelles et œuvres qui viennent en tête au cours des lectures
Comprendre et dire qui est le rédacteur, quel est le sujet du texte, quelle en est sa source, et en quoi cela fait sens
Extraire quelques courtes citations du sujet dans son commentaire pour éviter de s'en éloigner trop
Interroger les idées, les « critiquer », c'est-à-dire prendre de la distance et donner un avis argumenté
Intégrer des exemples personnels, faire des parallèles judicieux (citer d'autres artistes, ou auteurs, ou œuvres... en lien avec votre propos)
Sujet B
Bien choisir son œuvre parmi celles du corpus Envisager chaque œuvre du corpus par rapport à l'axe de travail avant de choisir
Exposer l'œuvre originale en respectant son intégrité physique
Bien expliquer son projet grâce au texte et aux croquis légendés

Respecter le sens (la sémantique) ou la portée artistique de l'œuvre
Etre crédible : prendre en compte les caractéristiques du lieu, les difficultés matérielles ... (aspect fonctionnel). Se permettre des projets ambitieux à la condition qu'ils soient réalisables
Convaincre : expliquer ses intentions plastiques, esthétiques... (aspect fictionnel)
Utiliser un vocabulaire en lien avec la scénographie
Penser la réception de l'œuvre
Intégrer des croquis, schémas et/ou dessins avec rapport d'échelle (personnage ou silhouette). Donner à voir la circulation du spectateur, l'accrochage, le lien avec dans les autres œuvres s'il y en a